Nécrologie

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **63 (1934)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Corporation de l'enseignement

On aura compris, j'espère, que mon intervention en cette question *(Bulletin du 1er mars)* n'est pas une riposte à la position prise par le *Faisceau*. Je suis loin de considérer celle-ci comme une attaque, à laquelle je répondrais par une contre-attaque : nous ne sommes pas du tout en guerre. Le *Faisceau* a publié son projet ; je lui ai emboîté le pas, persuadé que la Corporation est chose utile et peut-être nécessaire. Mais je pense que la Corporation n'est cette chose utile et nécessaire que si elle n'est pas autre chose qu'une Corporation, que si elle et son organe ne confondent pas ce qui doit être distingué, l'ordre économique et l'ordre éducatif. Je désire simplement qu'on précise dans ce sens la situation et que, au lieu de s'ignorer, on se reconnaisse et s'entr'aide.

Dans sa séance du 22 mars 1934, le Comité de la Société d'Education a été mis au courant des projets en cours, avec toute la clarté et la largeur de vue désirables ; il a désigné une délégation chargée d'étudier la question et de représenter la Société dans les tractations futures.

Si l'on marche ainsi, la main dans la main, tout ira bien.

LÉON BARBEY.

NÉCROLOGIE

Le 21 février, on accompagnait à sa dernière demeure, Révérende Sœur Louise, institutrice à l'école des filles de Chapelle-Gillarens.

Ces deux communes, mues par un même sentiment de profonde gratitude, firent de touchantes funérailles à celle qui, pendant 40 ans, leur avait donné le meilleur de son cœur.

Une nombreuse délégation des Sœurs de la Croix ainsi que le corps enseignant glânois, ayant à sa tête M. Crausaz, inspecteur scolaire, avaient tenu à rendre un dernier hommage à cette institutrice émérite.

Arrivée à Chapelle en 1894, Sœur Louise prenait la direction de l'école des filles. Son enseignement clair, méthodique et captivant a toujours classé son école dans les premières du district. Aussi M. l'inspecteur en parlait-il avec admiration. Dans son discours après les funérailles, il eut ces mots élogieux qui résument si bien sa laborieuse carrière : « Elle n'avait qu'une hantise : faire son devoir. »

Mais l'activité de l'infatigable religieuse ne se bornait pas à sa profession d'institutrice. Qui dira les services rendus aux paroisses de Promasens, puis de Chapelle ? Son talent pour la décoration des autels faisait l'admiration de chacun. Le linge et les ornements d'église étaient l'objet de toute sa sollicitude.

Le souvenir de la chère disparue, dont l'âme est allée recevoir la récompense promise aux bons serviteurs, restera gravé dans le cœur de ceux qui l'ont connue.

L. R.